

EVALUATION DE L'ÉPREUVE E7.2 en BTSA STA

Analyse de situations professionnelles vécues lors de séquences en milieu professionnel

Code des procédures relatif à l'évaluation de la sous-épreuve E7.2 en application des NDS 2009/2124 du 15/12/2009 et 2009/2033 du 18 Mars 2009

Composition du Jury

- Pour la correction de l'écrit : un enseignant de Génie des Procédés des IAA

- Pour la correction de l'oral
 - 1 enseignant de Génie des Procédés des IAA, issu dans la mesure du possible de la spécialité
 - 1 enseignant de Microbiologie ou biochimie
 - 1 enseignant de sciences économiques, sociales et de gestion

Obligations du centre d'examen

- 1 salle par jury
- 1 rétroprojecteur et un tableau
- 1 salle de délibération

Rappel: l'établissement n'est pas tenu de mettre à disposition du matériel informatique. L'utilisation de ce matériel est possible, mais dans ce cas le candidat doit apporter son propre matériel et le temps d'installation est pris sur le temps de l'épreuve.

Responsabilité du Chef de centre et des jurys

- Le chef de centre rappelle au jury que l'accueil est bienveillant (ne pas ajouter au stress du candidat) ;
- Aucune notation, aucun niveau de notation, aucun commentaire particulier ne sont communiqués par les jurys, ni aux candidats, ni à l'établissement, ni entre eux
- Le Chef de centre conserve une copie des grilles d'évaluation
- Le dossier doit être rendu au candidat, sauf en cas de suspicion de fraude.

Responsabilité de l'Etablissement d'origine

- Il communique à ses candidats la date indiqué par la région organisatrice.
- Il assure l'envoi des dossiers aux jurys en respectant les échéances.. Pour les dossiers remis hors délai ou non remis :
 - En cas de force majeure justifiée, le candidat passe l'épreuve à la session de remplacement
 - Pour tous les autres cas, le candidat n'est pas évalué à l'écrit. Il peut cependant se présenter à l'oral.
- il s'assure que l'anonymat des dossiers est respecté.

Présentation du dossier écrit :

- Par référence à la note de service, le dossier comporte, dans un seul document :
 - une étude de 15 à 20 pages, annexes comprises
 - 2 fiches SPV de 1 à 2 pages chacune
- Le dossier comporte de plus (pages non comptées dans les 15 à 20 pages de l'étude) au minimum :
 - une page de garde **SANS INDICATION de l'ETABLISSEMENT D'ORIGINE**
 - un sommaire
 - une bibliographie
 - l'explicitation des abréviations
- Les dossiers confidentiels doivent être justifiés par une lettre argumentée de l'entreprise.

Entretien oral

- Le candidat met à disposition du jury deux exemplaires de chaque fiche SPV.
- Lors de l'entretien, le jury complète les éléments obtenus par le dossier et par la présentation orale, en posant des questions afin d'évaluer les 4 sous-capacités de rang 2 et de vérifier si le candidat :
 - maîtrise les capacités attendues (au minimum 7 sous-capacités de rang 3 sur les 11)
 - a vécu les situations (maîtrise le contexte)
 - maîtrise les étapes nécessaires à la mise en œuvre des situations
 - a utilisé une démarche appropriée
 - sait analyser ce qu'il a fait pour progresser
- Durées : la présentation dure 15 minutes maximum, le jury interrompt le candidat au bout des 15 minutes si nécessaire. Le jury doit impérativement respecter la durée de 30 minutes pour l'entretien.

Le candidat choisit de présenter à l'oral l'étude et/ou une ou des SPV. Il est cependant conseillé au candidat de veiller à présenter suffisamment d'éléments pour permettre au jury d'évaluer toutes les capacités de la grille.

Modalités d'utilisation de la grille

- Les 4 capacités de rang 2 doivent être évaluées.
- Le dossier (étude, SP1, SPV2) et l'oral servent de support à l'évaluation des capacités 10.2, 10.3, 10.4, 10.5
- L'évaluation de l'oral englobe la présentation et l'entretien.

Indicateurs associés à la Grille d'évaluation de la sous-épreuve E7.2 du BTS STA

Sous-capacités	Critères d'évaluation	Indicateurs
10-41 : Communiquer avec professionnalisme en interne et en externe 10 – 42 : Rendre compte des actions réalisées et du fonctionnement de l'atelier, oralement ou par écrit	<ul style="list-style-type: none"> - adaptation des moyens de communication nécessaires à la SPV (comm. interne) -Choix des éléments présentés -Qualité de l'argumentation -Choix et exploitation des moyens de communication 	<p><i>Peuvent concerner aussi bien la présentation qui est faite qu'une SPV présentée et analysée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -présentation des type de moyens de communication utilisés pour la situation présentée et exploitation des moyens utilisés -analyse critique des moyens utilisés pour la situation présentée -mise en évidence des éléments essentiels (objectifs, justification de l'étude, conclusion) -Clarté et pertinence des documents présentés -Cohérence, pertinence, rigueur des arguments -précision du vocabulaire -Respect des consignes de présentation écrite (nombre de pages, une étude et deux SPV, plan...) et orale -adaptation au jury
10-21 : Analyser l'organisation de la production	<ul style="list-style-type: none"> -contextualisation -pertinence et rigueur de la démarche -présentation des résultats obtenus -Analyse des résultats -Proposition d'améliorations éventuelles 	<ul style="list-style-type: none"> Identification des ressources nécessaires à la production (humaines, matérielles, locaux...) Présentation des outils/indicateurs utilisés, de l'organisation des ressources (GPAO, outils de la qualité ;..) Présentation de la démarche Pertinence des indicateurs utilisés Présentation des résultats Analyse critique de l'étude présentée (analyse des écarts éventuels) Identification des difficultés rencontrées
10 –22 : Réaliser un diagnostic technique et économique de l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> -Maîtrise des connaissances scientifiques et techniques en lien avec les situations étudiées -Analyse critique de l'étude présentée 	<ul style="list-style-type: none"> Description du contexte / de l'atelier Présentation de la démarche Présentation de l'état des lieux Pertinence des éléments pris en compte pour le diagnostic Préconisations d'amélioration Analyse critique de l'étude présentée (analyse des écarts éventuels)

10-23 : Réaliser un bilan technico- économique de la production à partir des outils de gestion		Description du contexte / de la production présentation de la démarche utilisée Pertinence et rigueur de la démarche Maîtrise et pertinence des outils de gestion utilisés (calcul de coûts, tableau de bord...) Présentation d'un bilan technico-économique Propositions d'améliorations éventuelles Analyse critique de l'étude présentée (analyse des écarts éventuels)
10-24 : Appliquer une méthode appropriée de résolution de problèmes	-Analyse des résultats -Proposition d'améliorations éventuelles	Présentation de la problématique Justification du choix de la méthode de résolution Présentation des résultats obtenus Difficultés rencontrées
10-25 : Proposer des améliorations argumentées et participer à la démarche d'innovation de l'entreprise	-Analyse critique du travail présenté	Présentation de la problématique Présentation et justification de la démarche/méthode utilisée Présentation des outils associés à la démarche (de traçabilité, de qualité, de productivité.....) Présentation des résultats obtenus Justification et pertinence des propositions d'améliorations Qualité de l'argumentation
10-31 : Contrôler les activités des membres de l'équipe pendant la production	-Intégration dans l'entreprise - Présentation des conditions de mise en œuvre de l'action	Description des activités des membres de l'équipe Présentation de la démarche à utiliser pour contrôler...../ participation éventuelle Difficultés rencontrées
10 -32 : Mobiliser des méthodes de motivation des personnels	-Présentation de la démarche -Retour réflexif	Présentation des méthodes pour faire passer les consignes.... Présentation des actions de formation et d'information au personnel réalisées, de gestion des conflits Intégration dans l'entreprise Difficultés rencontrées
10-33 : Impliquer les personnels dans l'optimisation de la production et le respect des règles éthiques	-identification des compétences dans des situations professionnelles futures	Présentation des actions menées (retour réflexif des actions de formation....) Conséquences/ résultats observés Difficultés rencontrées
10-5 : Prendre des responsabilités et des initiatives dans le cadre de ses activités professionnelles	-Implication dans les SPV -Identification des compétences nécessaires dans ces situations professionnelles	Description des situations de prise d'initiatives ou de responsabilités Participation à l'action Autocritique, réinvestissement dans des situations futures Bilan du vécu professionnel